

Avis de constitution

SOCIETE « TEKI BARUCH AFRICA » en abrégé « TBA »

Siège Abidjan, Cocody, Abidjan, Cocody Riviera
Bonoumin, non loin d'Abidjan Mall et à 200 mètres de la
pharmacie Bonoumin, Lot 1915 et Ilot 62, Lot 1915, Ilot
62

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13/02/2025, et enregistrés au CEPICI le 14/02/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « TEKI BARUCH AFRICA » en
abrégé « TBA »

Objet : Technologie industrielle et automatisme ;
Commerce de matière première agricoles ; Consulting et
formation ; Multimédias événementiels ; Import-Export ;
Transport ; BTP ; Divers.

ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL :
L'ACQUISITION, LA LOCATION ET LA VENTE DE
TOUS BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES. L'EMPRUNT DE
TOUTES SOMMES AUPRES DE TOUS ETABLISSEMENTS
FINANCIERS AVEC POSSIBILITE DE DONNER EN GARANTIE
TOUT OU PARTIE DES BIENS SOCIAUX. LA PRISE EN
LOCATION GERANCE DE TOUS FONDS DE COMMERCE. LA
PRISE DE PARTICIPATION DANS TOUTE SOCIETE
EXISTANTE OU DEVANT ETRE CREEE. ET GENERALEMENT,
TOUTE OPERATIONS FINANCIERES, COMMERCIALES,
INDUSTRIELLES, MOBILIERES ET IMMOBILIERE, SE
RAPPORTANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'
OBJET SOCIAL OU POUVANT EN FACILITER L'EXTENSION
OU LE DEVELOPPEMENT.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, Abidjan, Cocody Riviera Bonoumin, non loin d'Abidjan Mall et à 200 mètres de la pharmacie Bonoumin, Lot 1915 et Ilot 62, Lot 1915, Ilot 62

Dirigeant(s) Mme DEDJI DOUHONON PAUL EVELYNE (COGÉRANT), M BAYILI BAPIO MARC (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-01068 du 06/03/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°14185/GTCA/RC/2025 du 06/03/2025

